

U Levante fustige l'urbanisation de la périphérie

Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, des associations du collectif Terra ont fait part de leurs inquiétudes concernant la dégradation de l'environnement à Ajaccio. U Levante dénonce l'urbanisation galopante de la périphérie et l'accroissement du risque d'inondations



Carte des programmes immobiliers et des zones à urbaniser dans le secteur du Stiletto. DOCUMENT C-M

Ajaccio est une source d'inquiétude grandissante pour les associations spécialisées, réunies en conférence de presse mercredi matin dans les locaux de la ligue contre le cancer. Au cœur de leurs préoccupations se trouve notamment l'urbanisation continue des quartiers de

En tout, ce sont selon Yves Pagès, de l'association U Levante, « 3 300 logements de prévus sur une surface totale de d'environ 34 hectares artificialisés ou ayant vocation à le devenir ». L'association pointe trois programmes immobiliers susceptibles d'aggraver les risques d'inondations dans le

to », dont le permis de construire a été gelé par la mairie et celui de la SCCV Confimmo, soumis à la réalisation d'une étude d'impact environnemental, par arrêté préfectoral en date du 15 juin 2020, à proximité du Palatin. Un autre est déjà en cours de réalisation : « le Carré Bodiccione » (SCCV



Yves Pagès, de l'association U Levante dénonce « 34 hectares » prochainement urbanisés en périphérie d'Ajaccio. PHOTOS FLORENT SEVINI

Bodiccione, de Pietralba et du Stiletto.

secteur. Deux sont en cours d'instruction : « Les Terrasses du Stiletto ».

Bodimmo). Tous trois sont portés par le promoteur Patrick Rocca.



Les associations, groupées dans le collectif Terra, se sont réunies dans les locaux de la Ligue contre le cancer.

U Levante évoque aussi la présence de deux zones à urbaniser, prévues dans le prochain Plan local d'urbanisme (PLU) : celles de Pietralba et du « Stiletto-Nord ».

Pour l'association de défense de l'environnement, l'urbanisation de ces zones est de nature à accroître les risques d'inondations, en particulier dans le quartier de l'avenue Noël Franchini, déjà très éprouvé et placé en zone rouge de prévention des risques inondations. Deux programmes immobiliers se trouvent en amont de cette zone : le « Carré Bodiccione » et « les Terrasses du Stiletto ». C'est également le cas de la zone à urbaniser de Pietralba.

Des écoulements « trois fois plus importants »

U Levante cite à cet égard un avis de la Mission Régionale d'Au-

torité environnementale de la Corse (MRAe) du 20 août 2020, relatif au programme du Stiletto, indiquant que « les écoulements générés par la future résidence seront trois fois plus importants que ceux générés actuellement par les huit hectares non-aménagés ».

Contacté, le promoteur Patrick Rocca n'a pas souhaité s'exprimer. Il dénonce toutefois dans un message « la désinformation » véhiculée selon lui par l'association U Levante, qu'il estime « loin de la réalité ».

Questionné sur les risques croissants d'inondations dans le quartier Franchini, le directeur général des services (DGS) de la mairie Pierre-Paul Rossini évoque la nécessité d'une « construction de bassins de rétention sur ce bassin-versant ». Il ajoute que « des emplacements ont été réservés pour créer ces bassins » et évalue

le coût des travaux entre 20 et 40 millions d'euros. La priorité a jusqu'à présent été donnée, selon Pierre-Paul Rossini, aux quartiers des Cannes et des Salines.

Le DGS assure par ailleurs que ces constructions étaient déjà prévues dans l'ancien PLU et font l'objet de restrictions dans le nouveau plan, évoquant « un règlement hydraulique plus draconien ». Il assure par ailleurs que les zones à urbaniser du Stiletto et de Pietralba ont été réduites dans le nouveau PLU.

Pas de quoi convaincre Yves Pagès de l'association U Levante, qui fustige une politique du « moins pire ».

L'association exige notamment « un moratoire sur tout nouveau permis de construire d'immeubles collectifs » et « une révision radicale du PLU ».

LAETITIA GIANNECHINI

Le golfe d'Ajaccio est-il pollué ?

Pour l'association A Sentinella, le golfe d'Ajaccio est beaucoup trop pollué. Ce site est classé Natura 2000 et accueille des espèces menacées telle que la tortue de Caouanne.

Présent en conférence de presse, son président Dominique Lanfranchi a évoqué des « concentrations de cadmium, de mercure, de plomb et de vanadium supérieures aux moyennes nationales », appuyant ses déclarations sur un rapport de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) datant de 2015.

Si ces substances sont bien présentes dans le golfe d'Ajaccio, il s'agit néanmoins « de traces », selon François Galgani, océanographe-biologiste à l'IFREMER. Des traces qui ne sont « pas de nature à porter atteinte à la biodiversité » et qui ne présentent pas de « risque de toxicité ».

Le rapport 2018 Directive Cadre sur l'Eau - Bassin Rhône Méditerranée Corse de l'IFREMER confirme le « bon état de la masse d'eau du littoral sud-ouest de la Corse » et précise que cet état est proche de celui « de la précédente campagne » en 2015.

Une perte de biodiversité ?

Pourtant en 2017, le réseau Natura 2000 pointait dans une étude un « dégradation de produits chimiques toxiques à partir de matières diverses dans la mer », d'intensité « moyenne » ayant une « influence négative » sur le site. Elle mentionnait également « un taux de mortalité très élevé de grande nacre dans le golfe », sans toutefois établir un lien de cause à effet. Pour l'association A Sentinella, la perte de biodiversité est directement

imputable à la présence de substances polluantes dans le golfe. Une pollution qui s'expliquerait par le kérosène brûlé par les avions qui décollent « côté mer », les émissions occasionnelles par les carburants que consomment « les navires de transport de passagers et de marchandises » et « les bateaux de plaisance ». Sont également pointées la centrale du Vizzio, la circulation automobile et la ferme aquacole. L'association dénonce l'absence de travaux évaluant l'impact de la pollution sur la faune et la flore dans le site. Pour Sauveur Merlenghi, président du comité départemental de la Ligue contre le cancer, cette pollution est également susceptible d'engendrer des problèmes de santé publique. « Si rien n'est fait, nous envisageons de financer une étude privée », prévient-il.



L.G. Dominique Lanfranchi est président de l'association A Sentinella. F.S.